



DIRECTION DES FINANCES

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2022**

**OBJET: *Compte administratif 2021 – budget principal***

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Les produits de l'exercice 2021**

Leur montant est de 110 996 927,28 €. Ils regroupent :

- les atténuations de charges	55 050,22 €
- les produits des services, du domaine, des ventes et des remboursements	7 680 126,48 €
- les impôts et taxes dont :	30 925 539,76 €
produit des contributions directes	27 018 263 €
taxe additionnelle aux droits de mutation	1 966 782,82 €
taxe sur l'électricité	820 625,14 €
attribution du FPIC	386 835 €
- l'attribution de compensation	60 956 056,00 €
- les dotations, subventions et participations	7 877 631,11 €
dotation de solidarité urbaine	487 934 €
participation de l'Etat aux emplois aidés	197 781,32 €
participation CAF aux dispositifs jeunesse	3 864 281,38€
compensations d'exonérations de taxes foncières	1 675 200 €
- les produits de gestion courante (loyers et domaine public essentiellement)	829 520,00 €
- les produits financiers (dette récupérable auprès de la Métropole)	11 371,00 €
- les produits exceptionnels	2 229 109,59 €
divers remboursements et avoirs	469 732,80 €
produit de cession des immobilisations	1 747 224 €
- les opérations d'ordre	385 998,12 €
transfert des subventions d'investissement au compte de résultat	363 438 €
écritures sur cessions	22 560,12 €

**Les charges de l'exercice 2021**

Leur montant est de 109 319 588,33 €. Elles concernent :

- les charges à caractère général	20 420 683,57 €
- les charges de personnel	66 119 264,29 €
- les atténuations de produits	342 000,00 €
- les autres charges de gestion courante	13 865 692,15 €
- les charges financières	1 105 991,20 €
- les charges exceptionnelles	1 289 740,11 €
- les dotations aux provisions semi-budgétaires	216 159,00 €
- les opérations d'ordre	5 960 058,01 €
dotation aux amortissements	4 190 273,89 €
écritures sur cessions	1 769 784,12 €

### Le résultat de fonctionnement

Compte tenu d'un report à nouveau 2020 de +452 806,13 €, le résultat de fonctionnement cumulé 2021 s'élève à +2 130 145,08 €.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les recettes d'investissement de l'exercice 2021

Leur montant est de 21 279 535,52 €. Elles incluent :

- les dotations	2 073 637,24 €
FCTVA	1 858 323,54 €
taxe d'aménagement	215 313,70 €
- l'affectation en réserves	591 234,00 €
- les subventions d'investissement reçues	5 875 229,37 €
produit des amendes de police	184 608 €
subventions	5 690 621,37 €
- les emprunts et dettes assimilées	5 003 645,26 €
emprunts	5 000 000 €
dépôts et cautionnement reçus	3 645,26 €
- les opérations comptables sur les immobilisations	63 765,31 €
- les autres immobilisations financières	132 397,00 €
Prêt remboursé à la commune	98 564 €
dette récupérable auprès de la Métropole	31 633 €
- les opérations pour compte de tiers (délégation et transfert de maîtrise d'ouvrage)	1 429 656,31 €
Port, forum des arts, naturothèque	
- les opérations d'ordre	6 109 971,03 €
dotation aux amortissements	4 190 273,89 €
écritures sur cessions	1 769 784,12 €
opérations patrimoniales	149 913,02 €

**Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 19 920 503,94 €. Elles concernent :

- les emprunts et dettes assimilées	4 815 755,56 €
remboursement en capital de la dette bancaire et Métropole 4 812 557,86 €	
dépôts et cautionnement reçus 3 197,70 €	
- les dépenses d'équipement	13 784 988,34 €
- les participations (capital AFL)	61 700,00 €
- les autres immobilisations financières	2 950,00 €
- les opérations pour compte de tiers (délégation et transfert de maîtrise d'ouvrage)	490 693,90 €
Port, forum des arts, théâtre, naturothèque	
- les subventions d'investissement	228 505,00 €
- les opérations d'ordre	535 911,14 €
transfert des subventions d'investissement au compte de résultat 363 438 €	
opérations sur cessions 22 560,12 €	
opérations patrimoniales 149 913,02 €	

**Les restes à réaliser d'investissement**

En dépenses : 4 061 296,07 €

dépenses d'équipement 3 181 292,07 €  
dépenses financières 50 000,00 €  
opérations sous mandat ou transfert de maîtrise d'ouvrage (port et forum des arts) 830 004,00 €

En recettes : 8 076 215,17€

subventions d'investissement 2 455 700 €  
emprunts 2 390 000 €  
remboursement avance sur compte courant d'associés SEM pôle aéronautique 2 300 000 €  
opérations sous mandat ou transfert de maîtrise d'ouvrage (port, forum des arts et théâtre) 930 515,17 €

**Le solde d'investissement**

Compte tenu du solde d'investissement 2020 de -5 482 217,24 €, le solde d'investissement cumulé 2021 s'élève à -108 266,56 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- ARRETER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal, conformément au document budgétaire joint ;

- ARRETER le résultat cumulé de l'exercice 2021 du budget principal à +2 130 145,08 € pour la section de fonctionnement et à -108 266,56 € pour la section d'investissement soit un résultat total cumulé de +2 021 878,52 €.



DIRECTION DES FINANCES

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2022**

**OBJET: *Compte administratif 2021 – budget annexe de la régie municipale des transports***

**SECTION D'EXPLOITATION**

**Les produits de l'exercice 2021**

Leur montant est de 591 308,20 €. Ils regroupent :

- la subvention du budget principal	514 000,00 €
- un arrondi de TVA	0,20 €
- les produits exceptionnels	24,00 €
- le transfert des subventions d'équipement à la section d'exploitation	77 284,00 €

**Les charges de l'exercice 2021**

Leur montant est de 590 914,48 €. Elles concernent :

- les charges à caractère général	79 725,82 €
- les charges de personnel (remboursement au budget principal)	433 253,64 €
- les autres charges de gestion courante	651,02€
- les dotations aux amortissements	77 284,00 €

**Le résultat d'exploitation**

Compte tenu d'un report à nouveau 2020 de +141,52 €, le résultat d'exploitation cumulé 2021 s'élève à +535,24 €.

**Les recettes d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 77 284,00 € au titre des amortissements.

**Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Elles concernent le transfert des subventions d'équipement à la section d'exploitation pour 77 284,00 €.

**Le solde d'investissement**

Compte tenu du solde d'investissement 2020 à zéro, le solde d'investissement cumulé 2021 est de zéro.

Le Conseil Municipal est invité à :

- ARRETER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la régie municipale des transports, conformément au document budgétaire joint ;

- ARRETER le résultat cumulé 2021 du budget annexe de la régie municipale des transports à +535,24 € pour la section d'exploitation et à 0 € pour la section d'investissement soit un résultat total cumulé de +535,24 €.



DIRECTION DES FINANCES

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2022**

**OBJET : *Compte administratif 2021 – budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres***

**SECTION D'EXPLOITATION**

**Les produits de l'exercice 2021**

Leur montant est de 761 807,60 €. Ils regroupent :

- le produit des services et des ventes	548 077,54 €
- la subvention du budget principal	210 500,00 €
- les produits exceptionnels	3 229,46 €

**Les charges de l'exercice 2021**

Leur montant est de 761 348,47 €. Elles concernent :

- les charges à caractère général	265 414,18 €
- les charges de personnel (remboursement au budget principal)	435 254,76 €
- les autres charges de gestion courante	6 681,88 €
- les charges financières	26 122,75 €
- les charges exceptionnelles	799,24 €
- les opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	27 075,66 €

**Le résultat d'exploitation**

Compte tenu d'un report à nouveau 2020 de +5 181,50 €, le résultat d'exploitation cumulé 2021 s'élève à +5 640,63 €.

**Les recettes d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 27 075,66 €. Elles concernent les amortissements.

**Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 239 946,65 €. Elles concernent :

- le remboursement en capital de la dette	99 973,17 €
- les dépenses d'équipement (matériel technique et informatique)	8 421,96 €
- les travaux de la chambre funéraire	131 551,52 €

**Les restes à réaliser d'investissement**

Ils s'élèvent en dépenses à 1 680,00 € pour des travaux sur le local d'accueil.

**Le solde d'investissement**

Compte tenu du solde d'investissement 2020 à +1 052 221,51 €, le solde d'investissement cumulé 2021 est de +837 670,52 € après prise en compte des restes à réaliser.

Le Conseil Municipal est invité à :

- ARRETER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres, conformément au document budgétaire joint ;
- ARRETER le résultat cumulé 2021 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres à +5 640,63 € pour la section d'exploitation et à +837 670,52 € pour la section d'investissement soit un résultat total cumulé de +843 311,15 €.



DIRECTION DES FINANCES

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2022**

**OBJET: *Compte administratif 2021 – budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres***

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Les produits de l'exercice 2021**

Leur montant est de 705 027,51 €. Ils regroupent :

- les produits des services et des remboursements	102 836,05 €
- la subvention du budget principal	602 000,00 €
- les produits exceptionnels	191,46 €

**Les charges de l'exercice 2021**

Leur montant est de 704 740,30 €. Elles concernent :

- les charges à caractère général	155 652,34 €
- les charges de personnel (remboursement au budget principal)	221 242,55 €
- les autres charges de gestion courante	295 000,00 €
- les charges exceptionnelles	31 163,08 €
- les dotations aux amortissements	1 682,33 €

**Le résultat de fonctionnement**

Compte tenu d'un report à nouveau 2020 de +5 753,80 €, le résultat de fonctionnement 2021 cumulé s'élève à +6 041,01 €.

**SECTION D'INVESTISSEMENT****Les recettes d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 1 847,08 € :

- FCTVA	164,75 €
- amortissements	1 682,33 €

**Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Leur montant est de 8 366,52 € pour du mobilier.

**Les restes à réaliser d'investissement**

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1 069,08 €.

**Le solde d'investissement**

Compte tenu du solde d'investissement 2020 de +10 523,22 €, le solde d'investissement cumulé 2021 s'élève à +2 934,70 € après restes à réaliser.

Le Conseil Municipal est invité à :

- ARRETER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres, conformément au document budgétaire joint ;

- ARRETER le résultat cumulé 2021 du budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres à + 6 041,01 € pour la section de fonctionnement et à +2 934,70 € pour la section d'investissement soit un résultat total cumulé de +8 975,71 €.



DIRECTION DES FINANCES

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2022**

**OBJET: Compte administratif 2021 – budget annexe des parkings Métropole**

Le budget parkings Métropole retrace l'exécution du service par la ville sur le fondement de la convention de gestion. Il est consécutivement limité aux opérations d'exploitation du service et aux opérations sous mandat convenues avec la Métropole, l'équilibre étant assuré par la Métropole.

**SECTION D'EXPLOITATION**

**Les produits de l'exercice 2021**

Leur montant est de 669 289,81 €. Ils regroupent :

- les produits des services	571 455,81 €
Remboursements par la Métropole au titre de la convention de gestion	382 510,97 €
Stationnements	188 944,84 €
- les autres produits de gestion courante	97 834,00 €
Concession places de stationnement	97 833,33 €
Arrondis de TVA	0,67€

**Les charges de l'exercice 2021**

Leur montant est de 669 289,81 €. Elles concernent :

- les charges à caractère général	98 433,33 €
- les charges de personnel (remboursement au budget principal)	284 069,72 €
- les autres charges de gestion (reversement des recettes à la Métropole)	286 778,84 €
- les charges exceptionnelles	7,92 €

Il n'y a pas de résultat antérieur à reprendre en section d'exploitation pour ce budget toujours à l'équilibre compte tenu de la convention de gestion.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement retrace les opérations sous mandat pour le compte de la Métropole.  
Ces travaux sur les parkings s'élèvent en 2021 à 547 317,88 €, en dépenses et en recettes.

Les restes à réaliser d'investissement des opérations sous mandat se montent à 310 012,00 €, en dépenses et en recettes.

De la même manière que pour l'exploitation, il n'y pas de résultat antérieur à reprendre sur la section d'investissement : le solde est de zéro compte tenu des conventions de mandat.

Le Conseil Municipal est invité à :

- ARRETER le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe parkings Métropole, conformément au document budgétaire joint ;
- ARRETER le résultat cumulé 2021 du budget annexe parkings Métropole à zéro pour la section d'exploitation et pour la section d'investissement.